

Philippe Tribaudeau
Mairie d'Entrepierras
04200 Entrepierras

Madame La Préfète des Alpes-de-Haute-Provence
8 avenue du Dr Romieu
04000 Digne-les-Bains

Contact:

Madame Laure Birgy
25 rue du Glissoir
04200 Sisteron

Tél: 04.92.31.10.97

Email: laure.birgy@gmail.com

A Entrepierras, le 07/11/2021

Objet: Suite conversation avec M Fabien Tomatis

Madame la Préfète,

Lors d'une conversation téléphonique mi-octobre dernier, M Tomatis (secrétaire général de la sous-Préfecture de Forcalquier) m'a informé qu'il serait peut-être possible de faire un moratoire partiel sur l'antenne du Grauzou (commune d'Entrepierras) dans la mesure où je m'engagerais à ne plus médiatiser ma situation.

Depuis 6 ans, je ne désire qu'une chose, pouvoir vivre en famille et accompagner ma fille de 5 ans encore quelques années. Ce combat personnel est plus que légitime.

Je suis prêt à répondre positivement à la demande sus-mentionnée si vous m'offrez la garantie que mon lieu de vie sera protégé de manière pérenne. Sachez qu'agir uniquement sur l'antenne n°1 ne suffira pas. Les opérateurs et les personnes EHS n'ont pas la même définition d'une zone non-couverte. Dans un premier temps, je m'engage à ne plus médiatiser jusqu'au 26 novembre prochain le temps de trouver un accord à l'amiable. Pour se faire, je vous demande un rendez-vous sur mon campement ou en Préfecture (ma compagne Mme Laure Birgy s'y rendrait). Dans ce second cas, je serai capable d'y participer en audioconférence.

Si aucune solution n'est trouvée, alors je continuerai désespérément à appeler à l'aide grâce aux médias. Aussi, en dernier recours, j'engagerai une action en justice. Mon cas pose bien là une question de choix de société. Le développement des technologies sans fil peut-il se faire sans limite au risque de mettre en danger des vies humaines?

Veillez recevoir, Madame la Préfète, mes salutations distinguées.

Philippe Tribaudeau



